

MODALITES D'INSCRIPTION AUX COMPETITIONS DE BMX RACE

Préambule

La participation aux compétitions n'est pas obligatoire. Il s'agit d'une volonté personnelle car la compétition est un lieu de confrontation, de développement intellectuel, physique et mental. C'est un gain d'expérience. Ce sont aussi des moments conviviaux qui favorisent la cohésion du club.

Un compétiteur se doit de respecter des règles précises et en accepter toutes les exigences.

Modalités administratives d'inscription

Chaque année, un calendrier des différentes compétitions est communiqué aux pilotes. Le dossier d'invitation est transmis par le club organisateur de l'évènement. A réception de l'invitation, celle-ci est diffusée à tous les pilotes du club par mail et un affichage est fait au local du club.

Responsable des inscriptions

Responsable engagements courses

Encaissements

Le paiement des courses doit être effectué avant la course soit :

- **par chèque** à l'ordre de « BMX Cernay » à me remettre en main propre ou à envoyer à l'adresse du Responsable engagements courses.

Merci de noter au dos du chèque le(s) nom(s) du (des) pilote(s) + le nom de la course (ou des courses)

- **par virement bancaire** (RIB envoyé sur demande)
merci dans ce cas, de **préciser dans l'intitulé du virement le nom du pilote + la course** et de le notifier par mail.

!!! Point important !!!

Le non-paiement d'une course entraînera le fait que je ne vous inscrive pas à la suivante avant régularisation de la situation.

Le règlement en espèce est refusé.

Coûts habituels d'une compétition

Courses régionales : environ 8 € pour les catégories jusqu'à benjamins
environ 10 € pour les catégories minimales et +

Courses nationales : environ 23 €

Courses européennes et mondiales : environ 27 €

Conditions et démarches à respecter

S'inscrire avant la date butoir précisée dans le mail de l'invitation envoyé par le Responsable engagements courses.

Exemple de mail d'invitation :

Chers pilotes,

Vous trouverez ci-joint l'invitation pour « la course de xxxxx » qui aura lieu le xx/xx/2015.

Cette course est ouverte à tous les pilotes.

Vous avez jusqu'au dimanche xx/xx/2015 20h pour vous inscrire auprès de moi par mail.

Le lundi xx/xx/2015, je vous enverrai un tableau récapitulatif des engagés, prenez le temps de le vérifier. S'il y a des oublis ou des erreurs prévenez-moi par retour de mail pour le mardi xx/xx/2015 20h au plus tard.

Inscription : exclusivement auprès du responsable engagements courses.

***Date limite d'inscription :** dimanche xx/xx/2015 à 20h*

***Règlement :** soit par virement (rib sur demande) en précisant le nom du pilote + la course*

soit par chèque à l'ordre de BMX Cernay (à l'adresse du Responsable engagements courses ou à lui remettre en main propre)

Le lendemain de la date butoir, un mail avec un tableau récapitulatif des engagés pour la course à venir vous sera envoyé. Prenez le temps de le vérifier et prévenez le responsable des inscriptions en cas d'oubli(s) ou d'erreur(s) avant la date butoir précisée dans le mail.

Exemple de mail de vérification et de validation :

Chers pilotes

Ci-joint le tableau récapitulatif des engagés pour « la course de xxxxx », prenez le temps de le vérifier. S'il y a des oublis ou des erreurs prévenez par retour de mail pour le mardi xx/xx/2015 20h au plus tard.

Inscription : exclusivement auprès du Responsable engagements courses.

***Date limite d'inscription** : mardi xx/xx/2015 à 20h => passé ce délais, il n'y a plus d'engagement.*

Après cela, le tableau des engagés est envoyé aux contacts (secrétaires + organisateurs de la compétition) et en cas de retard le club organisateur applique des pénalités (montant de la course doublé) et se réserve le droit de ne pas accepter le(s) pilote(s).

Pour les challenges nationaux et européens, il faut figurer sur la liste des pilotes autorisés à courir pour la saison (liste LRP).

Les courses régionales et les opens sont ouverts à tous les licenciés.

Catégories des pilotes et classes d'âges

Pré-licenciés : 6 ans et moins garçons et filles

Poussins : 7 – 8 ans garçons et filles

Pupilles : 9 – 10 ans garçons et filles

Benjamins : 11 – 12 ans garçons et filles

Minimes : 13 – 14 ans garçons et filles

Cadets : 15 – 16 ans garçons et filles

17/24 ans garçons

17 ans et + filles

25/29 ans garçons

30 ans et + garçons

Cruisers : minimales à 19 ans

Cruisers : 19/29 ans

Cruisers : 30/39 ans

Cruisers : 40 ans et +

Le numéro de plaque

Le numéro est attribué par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) qui gère les licences.

Les licences sont distribuées par le club à chaque pilote.

Le n° de plaque figure à l'arrière de la carte de la licence : N° Pilote : ...

Il s'agit d'un numéro suivi d'une lettre (la lettre correspondant à l'initial du nom de famille), qui est attribué à vie en national.

Règlementation sur les plaques

Le port des plaques (frontale et latérale) est obligatoire pour toutes les épreuves se déroulant sous le règlement de la FFC. Elles doivent être fixées solidement sans qu'aucun accessoire ne vienne nuire à leur lisibilité.

La plaque frontale doit porter les éléments suivants :

- un carré autocollant de couleur (voir ci-après) de 10cm minimum de côté.
- un ou deux chiffres d'une **hauteur de 8 cm minimum et d'une police normalisée « Arial Black » avec une épaisseur de trait de 1 cm minimum et d'une lettre de 4 cm de hauteur minimum.**

La double plaque latérale doit porter sur chaque face de couleur blanche, 1 ou 2 chiffres de couleur noire d'une **hauteur de 8 cm minimum avec une épaisseur de trait de 1 cm minimum.**

Couleur des plaques frontales :

- garçons et hommes (régional et challenges) → carré **jaune** avec n° noirs
- filles (régional et challenges) → carré **bleu** avec n° blancs
- cruisers (régional et challenges) → carré **rouge** avec n° blancs
- élites hommes et femmes → carré blanc avec n° noirs
- nationaux juniors hommes et femmes → carré **jaune** avec n° noirs

Les autocollants (fond de plaque, numéros et lettres) ainsi que les plaques sont disponibles auprès des revendeurs spécialisés.

Les autocollants (numéros et lettres) sont généralement disponibles au club, il suffit de les demander au secrétariat.

Il n'existe pas de plaque unique, plusieurs coloris, marques, formes sont disponibles sur le marché.

Informations utiles pour la pratique du BMX race

Le pilote doit être couvert de la tête aux pieds (on ne doit pas voir un centimètre de peau).

Sa tenue doit obligatoirement comporter le port :

- d'un casque intégral monocoque bien attaché et ajusté sous le menton (on doit pouvoir y passer un doigt tout au plus)
- d'un maillot à manches longues qui couvre les poignets
- de gants couvrants les mains jusqu'au bout des doigts (pas de mitaines)
- d'un pantalon résistant à l'abrasion et serré aux chevilles (le pantalon de jogging est interdit, le jeans est autorisé)
- de chaussettes couvrant les chevilles (pas de chaussettes basses)
- de chaussures lacées

Les protections (gilet de type « dainese » protégeant le torse, le dos et les bras ainsi que des genouillères) ne sont pas obligatoires mais très vivement conseillées. La dainese n'est pas considérée comme un maillot. Les pilotes doivent donc, impérativement porter par-dessus un maillot conforme à la réglementation.

Sur le vélo, aucune vis ne doit dépasser afin de ne pas blesser le pilote (ou les autres pilotes) en cas de chute.

Le câble de frein arrière doit aussi être protégé (rien ne doit dépasser).

Les leviers de frein doivent avoir une boule à leur extrémité.

Le guidon ne doit présenter aucun danger, il doit être solidement bouché aux extrémités, et les poignées doivent être en parfait état. La largeur maximum est de 74 centimètres.

Pensez aussi à vérifier régulièrement la pression des pneus et la tension de la chaîne.